



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°615) DE MISE A
DISPOSITION, DE LA SALLE CAGE, A MME
DIAZ TOVAR**

**DÉCISION N° AU-19-432
EN DATE DU 12 NOVEMBRE 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

VU la demande de Madame Gabriela DIAZ TOVAR, domicilié au 57 rue du Commandant Mowat – 94300 VINCENNES - 94300, afin de s'exercer seule au chant, les lundis, du 7 octobre 2019 au 22 juin 2020 de 18 h 30 à 20 h dans la salle Cage (sauf jours fériés et vacances scolaires) ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire ;

D É C I D E

DE SIGNER avec Madame Gabriela DIAZ TOVAR, domicilié au 57 rue du Commandant Mowat – 94300 VINCENNES, une convention de location de salle, afin de s'exercer seule au chant, les lundis, du 7 octobre 2019 au 22 juin 2020 de 18 h 30 à 20 h dans la salle Cage (sauf jours fériés et vacances scolaires) ;

LA GRATUITÉ de la mise à disposition.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET